



Contrat de maintenance

Par hd26

Bonjour,
je suis en libéral auto entrepreneur en prestataire informatique j'ai un contrat de maintenance annuel le contrat stipule le montant et la date de paiement de chaque mois en l'occurrence le premier du mois sauf que mon client me paye quand ça lui chante entre le 6 et le 15 de chaque mois.
Est-ce qu'il y a quelque chose à faire pour lui faire respecter la date du contrat ?

Merci de votre retour